



Annulation de contrat entre professionnels

Par **LUDOMAR**, le **02/02/2010** à **16:00**

Bonjour,

Le 22 janvier, je recevais 2 commerciales me proposant de créer mon site internet professionnel. Au terme de cet entretien, j'ai signé un contrat de mise en place du site. Le 26 janvier, j'adressais un courrier au siège de l'entreprise leur indiquant que je ne souhaitais pas mettre en place le site et que j'annulais la commande. Aujourd'hui, on me demande payer 10 mensualités soit un total de 2300 euros environ, car je n'ai pas le droit d'annuler la commande. Pouvez-vous m'aider svp ? Merci.

Par **elodie**, le **26/07/2010** à **08:19**

Bonjour,

Je viens d'avoir exactement le même problème que vous et je ne sais pas quoi faire pourriez vous me dire les démarches que vous avez faites et ou en etes vous aujourd'hui.

Merci

Par **elodie**, le **26/07/2010** à **08:20**

Bonjour,

Je viens d'avoir exactement le même problème que vous et je ne sais pas quoi faire pourriez vous me dire les démarches que vous avez faites et ou en etes vous aujourd'hui.

Merci